Acte publié le 12/11/2026

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM177/2026

OBJET : **Occupation du domaine public**
Espace sportif Guy Paya
Commémoration du 11 novembre

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8e partie Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/67 relatif à la signalisation routière et modifiée successivement ;

CONSIDERANT la demande de l'association La Tour Ronde, en date du 6 novembre 2026, pour la reconstitution d'un bivouac de l'armée française de la 1ère guerre mondiale sur une superficie de 25 m² de l'espace en herbe, entre le parking du stade et le skate-park, dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre ;

CONSIDERANT que cette animation, par sa dimension pédagogique et éducative, contribue à la transmission de la mémoire collective et à la préservation du devoir de mémoire ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est en agglomération ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : L'association de la Tour Ronde est autorisée à occuper une superficie de 25 m² de l'espace en herbe, entre le parking du stade et le skate-park, du vendredi 13 novembre au dimanche 15 novembre 2026, pour la reconstitution d'un bivouac de l'armée française de la 1ère guerre mondiale dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

ARTICLE 2 : Le demandeur veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant la période d'occupation.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats de l'emplacement de cette animation.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- La police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame Janine DEMARE, secrétaire de l'association de la Tour Ronde.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 9 novembre 2026

Isabelle SEIGLE-FERRAND, Maire

